



Informations générales

Grandes difficultés pour les nominations d'enseignants de médecine générale !

Le mois d'avril devrait être chaque année un mois prometteur, celui du printemps après l'hiver. En ce qui nous concerne, c'est celui des nominations avec passage devant le CNU des jeunes candidats MCU et des dossiers pour les candidats aux postes d'enseignants associés.

Nous sommes heureux après le concours de vous annoncer la réussite de 3 nouveaux futurs MCU, **Juliette Chambe** à Strasbourg, **Emilie Ferrat** à Paris Est Créteil et **Cédric Rat** à Nantes. Bravo à eux pour leur talent et pour leur travail dont on sait la difficulté pour un tel parcours. Ils viennent conforter le corps des enseignants titulaires qui voit ses premiers nommés partir à la retraite (7 PU cette année).

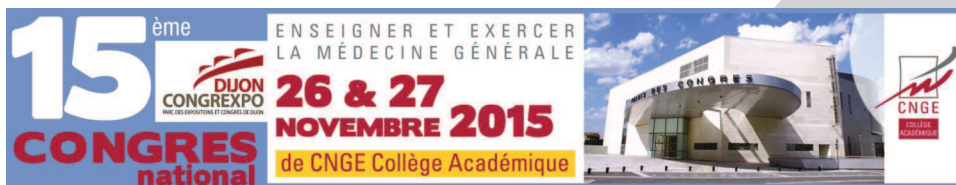
Pour les enseignants associés, vu le manque de titulaires, le CNGE attendait de la part des ministères de tutelle qu'ils transforment en actes les promesses relatives au virage ambulatoire du système de santé. La réorientation du système de soins vers les soins primaires telle qu'elle est affichée nécessite pour la formation initiale une augmentation nette du nombre d'enseignants associés, pierre angulaire des Départements de médecine générale. Alors qu'il y aura à la rentrée prochaine **20 enseignants associés de moins** (12 départs ou retraites, 8 titularisations), bien que le CNU ait inscrit sur la liste d'aptitude les 35 candidats, les ministères

(Santé et enseignement supérieur) ont décidé de budgétiser **16 postes**. Suite à l'intervention du CNGE et du SNEMG, 2 postes de plus seraient accordés.

Cette restriction pour des postes de surcroît précaires, à mi-temps est incompréhensible, d'autant que les effectifs d'internes sont massifs dans les facultés, que les tâches se multiplient et que le problème de la carence d'enseignants est connu et manifeste. Elle est inacceptable dans le contexte, et le SNEMG s'est donc saisi de cette affaire pour faire bouger les lignes.

Création de la sous-section de médecine générale au sein du CNU

Le texte concrétisant la création de la sous-section de MG au Conseil national des universités, annoncée au congrès du CNGE à Lille, a été publié au journal officiel. Cette création de la sous-section 53-03 est un acte structurel permettant que la médecine générale soit reconnue à l'instar des autres disciplines, comme en charge de la définition des critères de nomination de ses futurs universitaires, et des concours présidant à leur nomination. Au-delà de cette reconnaissance, c'est la pleine existence de la discipline dans le paysage universitaire, de la médecine générale et de ses professionnels dans le système de santé qui est ainsi entérinée. C'est un levier bénéfique pour l'avenir de la médecine générale, de la formation de ses futurs professionnels et du système de santé.



La période de soumission changeant cette année, **les soumissions à communication sont ouvertes** et vous pouvez dès à présent déposer vos résumés en vous connectant (de manière simplifiée, si vous avez un identifiant **exercer** ou **adhérent CNGE**) sur http://congres.cnge.fr/congres/dijon_2015/ jusqu'à **fin juin 2015**.

Nous comptons sur les Collèges de généralistes enseignants et les Départements de médecine générale pour que leurs membres viennent partager de nouvelles connaissances, de nouvelles méthodes et l'enrichissement lié à ce congrès qui devient plus important d'année en année.

Evolution en réflexion sur le DES de médecine générale

Le rapport Pruvot/Couraud avait ouvert des perspectives sur les évolutions à venir du 3^e cycle des études médicales. Lors du congrès de Lille, une plénière avait tracé des pistes propres à la discipline dans une optique d'optimisation de la formation des futurs MG. En concertation avec les internes, le travail de réflexion se poursuit avec les responsables de l'enseignement des DMG.

Les propositions actualisées du CNGE seront communiquées prochainement au Pr François Couraud dans la perspective des propositions finales qui seront remises aux ministres de tutelle.

La librairie en ligne des productions scientifiques du CNGE

Afin de faciliter l'accès aux productions scientifiques du CNGE, une librairie en ligne a été créée sur le site d'exercer <http://www.exercer.fr/librairie/>

Vous avez maintenant la possibilité de commander en ligne les ouvrages dans le champ du soin et de la recherche dont le nouveau « **Données pour exercer** » et le célèbre « **Traité de thérapeutique en médecine générale** », vous abonner à la revue « **exercer** » ou acheter un numéro en particulier.

Découvrez et faites découvrir aux internes et aux MSU cette librairie en ligne permettant d'actualiser ses connaissances avec les données actualisées de la science utiles en médecine générale avec de plus **actuellement l'offre DUO à tarifs préférentiels**.

2015

- Jusqu'au 23 juin** Soumission des résumés pour le congrès du CNGE Dijon
- 21 mai** Réunion de réflexion sur la réforme du DES à Montreuil
- 25 juin** Journée des responsables des DMG à Montreuil
- 3 octobre** Conseil d'Administration de CNGE Collège Académique

CNGE Collège Académique
3 rue Parmentier 93100 Montreuil sous Bois
01 75 62 22 90 - cnge@cnge.fr - www.cnge.fr



Responsable
Pr. Jean-Noel Beis
Vice président
CNGE Collège Académique
03 80 52 52 06
jn.beis@cnge.fr